

effort comparable dans le domaine de l'assistance aux états de langue française de l'Afrique et d'ailleurs.

Le Commonwealth n'a jamais été considéré comme un organisme fermé. Ses membres ont de multiples intérêts qui s'expriment par leur appartenance à des groupements et organismes extérieurs au Commonwealth. Nous comprenons et apprécions à sa juste valeur, par exemple, le fait que la Grande-Bretagne veuille jouer pleinement son rôle en Europe. Nous avons été très intéressés par le rapport personnel que nous a donné le premier ministre Wilson de ses échanges de vues récents avec les dirigeants des six du marché commun. Bien entendu, c'est au gouvernement britannique qu'il appartiendra de prendre une décision relative à son éventuelle participation à la communauté européenne en tenant compte de toutes les données du problème.

Par ailleurs, il n'est que juste de signaler que les ententes que pourra comporter l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun mettent en jeu des intérêts canadiens importants sur les plans politique et économique. Nous avons eu l'occasion de faire valoir ces intérêts auprès des ministres britanniques au cours des deux derniers jours. Si la Grande-Bretagne décidait de présenter une demande, il ne sera possible d'en déterminer les effets sur le commerce entre nos deux pays qu'au moment où les conditions de son adhésion seront connues. Les résultats des négociations sur les droits douaniers, dans les cadres du Kennedy Round, sont un autre facteur qui entre en ligne de compte.

Bien que le Canada, de par sa situation géographique, voie les choses sous un angle quelque peu différent, il est très directement intéressé, tout comme la Grande-Bretagne, à ce qui se passe en Europe. En un mot, notre intérêt réside dans une Europe